



La neutralité carbone, un horizon qui se planifie

Zineb Raji

Cheffe de projet chez Enerdata, société d'études et de recherche spécialisée dans la prospective énergie-climat

© Martin Boudier

Quel rôle jouent les Régions dans la perspective d'une neutralité carbone ?

L'Union européenne s'est fixée un objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Dans cette perspective, la France a mis en place, puis actualisé, une stratégie nationale bas carbone afin de lutter contre le dérèglement climatique. Les Régions, qui portent la question du climat dans leurs politiques publiques, jouent les chefs de file de cette feuille de route. Au travers de leur SRADDET¹, elles définissent les trajectoires régionales en matière de réduction de gaz à effet de serre, de maîtrise des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

De quelle manière accompagnez-vous les Régions ?

Notre mission s'étire sur deux ans. D'abord, on réalise des diagnostics et on observe les tendances en matière de consommation et de production d'énergies. Ensuite, on développe plusieurs scénarios en imaginant ce qui peut advenir si l'on conserve les politiques menées aujourd'hui, ou si l'on choisit de freiner ou d'activer certains leviers. Avec différents partenaires (ADEME, DREAL, Air Breizh, experts, etc.), on met en place une concertation. Puis, on détermine trois scénarios avec ce qu'ils impliquent selon les besoins et les ressources. Ces scénarios sortiront au printemps 2025.

Quelles sont les particularités de la Bretagne ?

Chaque région a ses propres typologies de territoire. On n'envisage pas la trajectoire zéro carbone de la même manière. En Bretagne, par exemple, on a constaté que les émissions de gaz à effet de serre se concentraient majoritairement dans l'agriculture (39%, contre 19% au niveau national en 2019). De même, le tissu industriel, dominé par l'agroalimentaire, et non l'industrie lourde comme la métallurgie, est moins émetteur que la moyenne nationale (8% contre 19%). Enfin, le climat relativement doux, associé à un parc de logement plutôt jeune et plus performant énergiquement (beaucoup de constructions réalisées après 1990), impacte les usages de chauffage.

1. Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

La Région Bretagne prépare son plan bas carbone

Engagée depuis plusieurs années déjà dans un objectif de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, la Région Bretagne passe à la vitesse supérieure en élaborant son propre plan bas carbone. Une volonté politique autant qu'une obligation réglementaire qui tend à se renforcer. Toutes les sphères sont concernées : des lycées au transport maritime, en passant par le télétravail et les véhicules de service. « Jusque-là, chaque direction travaillait à sa propre décarbonation. Avec ce plan, qui sera voté par l'assemblée en février prochain, la démarche sera plus homogène et plus globale », indique Stéphanie Camus, chargée de mission transitions écologiques et climatiques à la Région Bretagne.



© Matthieu Debort